

**REGIME << ASSUJETTI UNIQUE TVA >>
DECLARATIONS DES SOCIETES MEMBRES
(article 256 C du CGI)**

ATTENTION : Ce formulaire est réservé aux entreprises ayant constitué un assujetti unique au sens de l'article 256 C du CGI.

PÉRIODE DE DÉCLARATION

01-01-2024 au 31-12-2024

Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Identification de l'entreprise membre

Identification de l'établissement déclarant Ligne d'adresse 1 Ligne d'adresse 2 Ligne d'adresse 3 Ville de l'adresse	Siren
	0 0 0 0 0 0 0 0 0
	ROF
	N° de TVA intracommunautaire F R 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Mention Expresse

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite

SIREN	ROF	Dénomination de l'entreprise	Période
0 0 0 0 0 0 0 0		Identification de l'établissement déclarant	12-2024

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (H.T.)				OPÉRATIONS NON TAXÉES			
A1	Ventes, prestations de services.....	0979	979	E1	Exportations hors UE	0032	32
A2	Autres opérations imposables.....	0981	981	E2	Autres opérations non imposables	0033	33
A3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-2 du Code général des impôts)	0044	44	E3	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit des personnes non assujéties - Ventes B to C	0047	47
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0056	56	E4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0052	52
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers) et sorties de régime particulier douanier uniquement lorsque des livraisons ont eu lieu en cours de régime	0051	51	E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0053	53
B1	Mises à la consommation de produits pétroliers	0048	48	E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0054	54
B2	Acquisitions intracommunautaires	0031	31	F1	Acquisitions intracommunautaires	0055	55
B3	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	30	F4	Mises à la consommation de produits pétroliers	0049	34
B4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040	40	F5	Importations de produits pétroliers placées sous régime fiscal suspensif.....	0050	29
B5	Régularisations(Important : cf. notice).	0036	36	F2	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujétie - Ventes B to B	0034	49
				F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	50
				F6	Achats en franchise	0037	37
				F7	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043	43
				F8	Régularisations(Important : cf. notice).	0039	39
				F9	Opérations internes réalisées entre membres d'un assujéti unique	0061	61

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 20 %	0207	207
09	Taux réduit 5,5 %	0105	105
9B	Taux réduit 10 %	0151	151
9D	Ligne utilisable pour un nouveau taux en métropole		153
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	201
11	Taux réduit 2,1 %	0100	100
12	Ligne utilisable pour un nouveau taux dans les DOM.		101
Opérations imposables à un taux particulier			
T1	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 %	1120	1120
T2	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 %	1110	1110
TC	Opérations réalisées en Corse et imposable au taux de 13 %	1090	1090
T3	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 10 %	1081	1081
T4	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 %	1050	1050
T5	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 %	1040	1040
T6	Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 %	1010	1010
T7	Retenue de TVA sur droits d'auteur	0990	990
13	Ancien taux	0900	900
Produits pétroliers			
P1	Taux normal 20 %	0208	208
P2	Taux réduit 13 %	0152	152
Importations			
I1	Taux normal 20 %	0210	210
I2	Taux réduit 10 %	0211	211
I3	Taux réduit 8,5 %	0212	212
I4	Taux réduit 5,5 %	0213	213
I5	Taux réduit 2,1 %	0214	214
I6	Taux réduit 1,05 %	0215	215
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	600
	(dont TVA sur les produits produits pétroliers :31...)		
	(dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :32...)		
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés	0602	
	16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) . . .		
	17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035	35
	18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0038	38

SIREN 0 0 0 0 0 0 0 0	ROF	Identification de l'établissement déclarant	Période 12-2024
--------------------------	-----	---	--------------------

TVA DÉDUCTIBLE

19	Biens constituant des immobilisations	0703	703
20	Autres biens et services	0702	702
	(dont TVA déduite à 100% :.....101..)		
	(dont TVA déduite au coefficient propre :.....102..)		
	(dont TVA déduite au coefficient du groupe :.....103..)		
	(dont TVA déduite selon d'autres modalités :.....104..)		
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation de	0059	59
	(TVA sur produits pétroliers :.....10..)		
	(TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :.....11..)		
	(TVA collectée sur autres produits ou PS (cf notice) ou déductible :.....12..)		
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	0603	
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100		
	<input type="text" value="50,00 %"/>		
24	Dont TVA déductible sur importations	0710	710
2E	Dont TVA déductible sur les produits pétroliers	0711	711

CRÉDIT	TAXE À PAYER
---------------	---------------------

25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	0705		TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23).		
----	---	------	--	----	--	--	--